

MAI 2023



Bonjour à toutes et à tous,

Les activités de notre association reprennent, lentement mais sûrement...

De nombreux contacts sont établis qui devraient donner lieu à des interventions prochaines (Conseil départemental, Pont-à-Mousson, migrants, etc.)

Des formations « Valeurs de la République et Laïcité » sont d'ores et déjà programmées.

Reste la question du milieu scolaire, que nous souhaiterions voir privilégié, mais pour lequel nous n'avons que très peu de sollicitations. Il est vrai que l'éducation nationale s'est engagée sur 4 ans dans un plan ambitieux de formation de tous ses personnels à la laïcité

Notre agrément rectoral a été renouvelé, ce qui est une bonne chose.

Forts de ces éléments, nous avons voulu clarifier notre expérience dans ce milieu, à partir de nos nombreuses implications depuis notre création en 2015 et afin de mieux nous faire connaître dans les établissements, quels que soient les niveaux.

C'est pourquoi nous avons édité une plaquette récapitulative, intitulée « Citoyenneté Active Lorraine en milieu scolaire » que nous portons à votre connaissance, afin que vous puissiez vous en faire les relais en fonction de vos réseaux et de vos opportunités.

Nous restons naturellement à votre disposition pour toute demande ou information complémentaire.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour détailler notre future assemblée générale, qui se tiendra le **vendredi 09 juin à 18h** et pour laquelle nous prévoyons une conférence du professeur Didier FRANCFORT autour des questions de citoyenneté, toutes les précisions sont à venir.

Nous vous souhaitons bonne lecture de notre plaquette et vous disons à bientôt.

Le Président

Gérard TOUSSAINT

ADHESION à Citoyenneté Active Lorraine :

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Elle veillera toutefois à ce que ses membres actifs soient détachés d'enjeux institutionnels, confessionnels ou politiques, condition pour agir en toute neutralité dans le respect des valeurs que l'association s'engage à promouvoir.

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'adhésion présentées.

Cotisation 2023:

10 € à l'ordre de Citoyenneté Active Lor

[Se désinscrire de cette newsletter cliquer ici.](#) Rédacteur : Serge Julien